



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nr 09115

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport: 23/1701.26/04			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres : ☐	+3=	ETorge	
Demandeur: Celti 6 leen - Selmine	ź	0	
Personne sur place :	<u></u>		
Adresse de la visite Tue de STembert, 8	6-48	so Vere	Viers
Date de visite : 26/01/17 Date d'émission : 26/01/17. Références clien	t: Ne	~	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 □ 276 bis et dérogations ☑ 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : Marche de de branche de la branch			4
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation	211 01010	7 40 011 01410	dérog.
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts unects Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		X	
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		×	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	7.	7	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1	<u> </u>
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		\sim	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		Name of the same o
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. H masurable		X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue Manquements / Notes :	l de l'agent SO	COTEC BELGIUN	1 asbl.
Voir ANNEXE			
The second secon			
			312 THE R. P. LEWIS CO., LANSING, MICH. 49 P. LEWIS CO., LANSING, MICH. 40 P. LEWIS CO., LANSI
EXPERIENCE OF A SECURITY OF SECURITY PARKS SECURITY OF		Fig. 8: 600-600-600-881-30	1101 Set 2013 <u>1</u> 1 -
Conclusion:		A DE MARK DE ME LE	2
		73 55 7	19/8
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.LE. Le prechain cer le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trole periodiqu	ie est a effectuer	RAP/SOCOTEC
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité 💋 au terme de 18 mois après signa	complémenta	ire est à exécute de vente	r par

OTEC-E273(fr)/0215 - V8

1/2

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

CUFFARO Domenico Nom et visa du demandeur pour réception :

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0777 23/1/o126/04	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	,
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient	A
 ☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. ☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). ☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. ☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière 	
efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: * Albreuse de folor electrique de l'in s'allohon * Albreuse de folor electrique de l'installation transement général de l'installation et de Coffret + semplose ment de certains posti pa * Un la meltitale de mobile el de con nous p'alons en acces aux 4 pous de la de cutaires pieces. I fort su coffret electri Costère.	TRAP/SOCOTEC Sannex & BT
Domenico	<u> </u>
	# D

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be